



**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
C.C.T.P.**

ACCORD-CADRES DE TRAVAUX A BONS DE COMMANDE
Bâtiments et locaux des sites HCL sur Lyon et sa région
Lot 14 Signalétique

Marché public de travaux

SOMMAIRE

ARTICLE I -	OBJET DU DOCUMENT	3
ARTICLE II -	NORMES ET REGLEMENTATION	3
ARTICLE III -	CONNAISSANCE DES LIEUX.....	3
ARTICLE IV -	BASES DE CALCULS	3
ARTICLE V -	PLANS ET DOCUMENTS EXE A FOURNIR	3
ARTICLE VI -	PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	3
ARTICLE VII -	CONTROLE, ESSAI ET MISE EN SERVICE	3
ARTICLE VIII -	DOE	3

ANNEXE : CHARTE SIGNALÉTIQUE HCL

ARTICLE I - OBJET DU DOCUMENT

Ce document constitue le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) pour les prestations de travaux relatives au lot SIGNALÉTIQUE.

ARTICLE II - NORMES ET RÉGLEMENTATION

Le titulaire respectera la réglementation accessibilité.

Il devra aussi se conformer à la charte signalétique des HCL (cf annexe).

ARTICLE III - CONNAISSANCE DES LIEUX

Respecter les règles d'hygiène de chaque secteur d'activité de l'hôpital.

ARTICLE IV - BASES DE CALCULS

Sans objet

ARTICLE V - PLANS ET DOCUMENTS EXÉ A FOURNIR

Sans objet

ARTICLE VI - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Les prescriptions sont indiquées au BPU.

ARTICLE VII - CONTRÔLE, ESSAI ET MISE EN SERVICE

Le contrôle visuel de la bonne exécution des travaux devra être fait avec le chargé d'opération.

ARTICLE VIII - DOE

Voir CCTC